

courrier n° 197 : requête en partage judiciaire en Alsace Moselle

Les identités des personnes mentionnées dans la requête ci-dessous sont totalement fantaisistes et toute ressemblance avec des personnes réelles s'avérerait purement fortuite.

TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
Section des partages judiciaires
44, avenue Robert Schuman
68100 MULHOUSE

REQUÊTE AUX FINS D'OUVERTURE
D'UNE PROCEDURE DE PARTAGE JUDICIAIRE

présentée par :

Monsieur Alain HASARD, comptable, né le 25 octobre 1977 à MULHOUSE (68), de nationalité française, demeurant à 68100 MULHOUSE, 11, rue du jardin,
requérant

à l'encontre de :

1) Monsieur Jules HASARD, ouvrier, né le 11 août 1975 à MULHOUSE (68) de nationalité française, demeurant à 68100 MULHOUSE, 11, rue des Peupliers,

2) Madame Jacqueline HASARD, vendeuse, née le 23 février 1973 à MULHOUSE (68), épouse de Monsieur Loïc AUPIF, avec lequel elle est mariée sous le régime de la séparation des biens au terme de leur contrat de mariage reçu par Maître Albert NOBODY, notaire à Mulhouse le 15 avril 1997, de nationalité française, demeurant à 68100 MULHOUSE, 11, rue de la lune,

requis

Le requérant a l'honneur d'exposer a l'honneur d'exposer ce qui suit :

Attendu que Madame Gabrielle FORTUIT, veuve en uniques noces de Monsieur Henri HASARD, de son vivant retraitée, née à MULHOUSE (68) le 27 mars 1940, ayant demeuré à 68100 MULHOUSE, 11, rue de la Ballade, est décédée à MULHOUSE le 31 mai 2012, laissant pour recueillir sa succession comme seuls et uniques héritiers, ses 3 enfants issus de son union avec son défunt époux :

1) Madame Jacqueline HASARD, vendeuse, née le 23 février 1973 à MULHOUSE (68), épouse de Monsieur Loïc AUPIF, avec lequel elle est mariée sous le régime de la séparation des biens au terme de leur contrat de mariage reçu par Maître Albert NOBODY, notaire à Mulhouse le 15 avril 1997, de nationalité française, demeurant à 68100 MULHOUSE, 11, rue de la lune,

2) Monsieur Jules HASARD, ouvrier, né le 11 août 1975 à MULHOUSE (68) de nationalité française, demeurant à 68100 MULHOUSE, 11, rue des Peupliers,

3) Monsieur Alain HASARD, comptable, né le 25 octobre 1977 à MULHOUSE (68), de nationalité française, demeurant à 68100 MULHOUSE, 11, rue du jardin,

chacun pour 1/3 indivis

Attendu que la succession se compose de divers comptes bancaires et d'un immeuble sis à 68100 MULHOUSE, 11, rue de la Ballade, cadastré Section BK n° 101 rue de la Ballade n° 11 avec 1,61 sol, maison

Attendu qu'aux termes mêmes de l'article 815 du Code Civil, nul n'est tenu de demeurer dans l'indivision ;

Attendu que la succession de Madame Gabrielle HASARD née FORTUIT, n'a pas été réglée à ce jour ;

Attendu que le requérante a vainement recherché un accord amiable de partage avec ses cohéritiers

Qu'il est en conséquence bien fondé à solliciter le partage judiciaire de la succession de sa défunte mère ;

PAR CES MOTIFS

PLAISE AU TRIBUNAL

ORDONNER le partage judiciaire de la succession de Madame Gabrielle HASARD née FORTUIT ;

DESIGNER tel notaire qu'il plaira aux fins d'accommoder la procédure de partage judiciaire.

STATUER sur les frais tel qu'il appartiendra.

Le requérant :

PJ. : Copie du livre foncier
Certificat d'hérédité
Extrait d'acte de décès